

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2018/n°26/7.1/7-02/9

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 1-02-2018  
Date de l'affichage : 1-02-2018

**SEANCE DU 7 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,  
Le SEPT FEVRIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**Présents :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, C. BERTINI, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

P. DEVILLE à P. MAUMEJEAN  
A. JACINTO à C. BONATO  
A. BONNET à R. BOUTEILLER

C. LAURIE à G. TRAUJLET

G. BER à F. LABARUSSIAS

**Secrétaire de séance :** P. VAN DER LINDE

**OBJET :**

**MODIFICATION DES TARIFS DES  
ABONNEMENTS ANNUELS SUR  
LES PARCS DE STATIONNEMENT DE  
LA COMMUNE**

**Rapporteur : M. NEPOTY**

Par décision du Maire en date du 28 février 2017, les tarifs des abonnements annuels des parcs de stationnement, avaient été fixés comme suit :

- Aigues-Mortais & habitants des sables pour tous les parkings sauf P1 : 30 €/an
- Commerçants et non-résidents travaillant sur la commune (uniquement sur P4-P5-P6) : 46 €/an

Il est proposé au conseil municipal :

- de modifier comme suit les tarifs sus-énoncés
  - Aigues-Mortais & habitants des sables pour tous les parkings sauf P1 : 40 €/an
  - Commerçants et non-résidents travaillant sur la commune (uniquement sur P4-P5-P6) : 60 €/an
- De dire que ces tarifs prendront effet au 1<sup>er</sup> mars 2018

Le conseil municipal est invité à délibérer.

**Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :**

Pour : 23

Contre : 6 : C. Bonato (pr. A. Jacinto), F. Labarussias (pr. G. Ber), R. Bouteiller (pr. A. Bonnet)

- adopte la proposition.